

**Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger**

**organise en partenariat avec**

**le ministère de la Solidarité, de l'Intégration sociale et de la Famille**

**un séminaire international sur le thème :**

# **Vieillir dans l'immigration vieillir entre deux pays**

**Retraité.e.s et immigré.e.s entre l'Europe et le Maroc**

**18 et 19 mai 2023, Salé**

## Viellir dans l'immigration, vieillir entre deux pays

### Retraité.e.s et immigré.e.s entre l'Europe et le Maroc

#### Séminaire international

18 et 19 mai 2023

Même si leur nombre total n'est pas déterminé avec précision -certaines sources évoquent le chiffre de 280 000 personnes -, et en dépit de la diversité des dispositifs réglementaires et sociaux régissant la retraite, les personnes âgées d'origine marocaine vivant en Europe sont confrontées peu ou prou à des défis semblables, où se mêlent la liberté du choix d'établissement, de résidence et de mouvement, des restrictions sociales et administratives, le lien aux enfants, au terroir d'origine et à la mémoire, le rapport à la spiritualité et à la mort, etc.

Face à ces enjeux inédits au regard de l'histoire de l'immigration marocaine, les réactions des retraités et des personnes âgées sont très diversifiées.

Une première catégorie de retraités s'est installée « définitivement » dans les pays d'accueil, et ne requiert qu'un accompagnement de proximité pour l'accès aux droits et aux prestations servies sur place, même si la dernière pandémie a révélé une vulnérabilité extrême.

Une deuxième catégorie s'est inscrite dans une transhumance périodique entre le pays d'accueil et le Maroc. Ces retraités sont appelés à respecter des délais légaux autorisés pour absence du territoire du pays d'accueil. Sans quoi, ils sont confrontés à des suspensions de prestations, voire à des demandes de remboursement des trop perçus en raison de leur absence.

Une autre catégorie de retraités est rentrée depuis longtemps au Maroc après une expérience migratoire plus ou moins achevée. On retrouve au sein de cette catégorie tous ceux dont les carrières ont été très éparpillées, parce qu'ils ont occupé différents emplois chez différents employeurs et parfois dans des régions, voire des pays différents. Pour cette population, les reconstitutions de carrière et le recouvrement de droits légitimes à des pensions sont très difficiles et à plus forte raison lorsqu'ils ont quitté le pays où ils ont effectué leur carrière. D'autres ont eu des carrières courtes sans parvenir aux âges légaux ouvrant droit à des pensions et se trouvent ainsi privés des mécanismes de solidarité dont ils auraient pu bénéficier s'ils résidaient encore à l'étranger. Ces derniers migrants de retour sont confrontés à la non portabilité de certaines prestations vieillesse conditionnées par la résidence dans le pays d'accueil.

Enfin, une dernière catégorie rassemble tous les prétendants à des droits dérivés, généralement des veuves qui doivent demander l'ouverture de leurs droits, ceux-ci n'étant pas servis automatiquement. La situation de celles qui sont restées « au pays » est à cet égard autrement plus difficile.

Les préoccupations et les difficultés majeurs qui accompagnent ou traversent la vie de ces pionniers de l'immigration ne sont encore que très insuffisamment prises en compte par des politiques publiques dédiées. Ainsi, si ces retraités connaissent les mêmes fragilités et vulnérabilités liées au vieillissement que rencontre toute personne âgée, leur situation se double dans de très nombreux cas par des difficultés spécifiques liées à leur condition d'immigrés ou d'ayants droits d'immigrés.

Ces difficultés sont notamment :

- Une intégration imparfaite dans les sociétés d'accueil, qui n'ont pas suffisamment pris en compte l'arrivée des anciens travailleurs immigrés aux âges de la retraite et de la grande vieillesse. Les attentes de ces retraités et la perception qu'ils ont de la place qui devrait être la leur sont souvent incompatibles avec les modalités d'insertion proposées aux personnes âgées dans ces pays ;
- Des pensions de retraite inférieures à la moyenne des pensions servies dans les pays d'accueil aux autres retraités, ce qui nécessite leur accompagnement pour accéder à des aides financières indispensables pour soutenir des petites retraites et pour vivre dignement ;
- Des conditions de logement insatisfaisantes, inadaptées le plus souvent au grand âge ;
- Un accès aux droits sociaux jonché de difficultés. Presque tous les pays européens ont assorti l'accès à leurs prestations de solidarité par des conditions de présence effective sur leur territoire, alors que la mobilité de ces retraités n'est pas un luxe ou un caprice, mais une façon d'être et de continuer à vivre ;
- Un accès aux soins défaillant, alors que les maladies de la vieillesse aggravent un lourd héritage d'ennuis de santé liés à des carrières professionnelles marquées par la pénibilité et un vieillissement précoce.

Dans ce contexte global, la problématique des femmes immigrées retraitées est encore trop négligée, alors que les premiers constats dont nous disposons révèlent de difficultés aggravées en raison de l'absence de carrières professionnelles et donc de prétentions légitimes à des droits acquis. La grande majorité fait partie des publics précaires qui ne survivent que grâce aux mécanismes de solidarité. Quant aux veuves qui sont au Maroc, elles vivent le plus souvent sans un accompagnement conséquent leur permettant d'accéder à leurs droits.

Devant la diversité des problématiques, plusieurs initiatives ont été prises en direction des migrants retraités ces dernières années, dans les politiques publiques de différents pays européens, par acteurs de la société civile et parfois par des élus (rapport de l'Assemblée nationale française).

Au Maroc même, alors que le Haut-commissariat au plan (HCP) relève l'augmentation régulière du nombre de personnes âgées (un peu plus de deux millions aujourd'hui qui seront à l'horizon de 2030 autour de 5 millions), une réelle politique gérontologique semble encore trop embryonnaire et les retraités émigrés ne sont guère pris en compte.

Partant de ces considérations, le Conseil de la communauté marocaine (CCME) organise en partenariat avec le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, les 18 et 19 mai 2023 à Salé un séminaire international autour des axes suivants :

- Accès aux droits sociaux et aux prestations ;
- Insertion, mobilité et portabilité de droits ;
- Santé et soins ;
- Mobilisations, actions associatives et partenariats.

**Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger  
organise en partenariat avec  
le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille  
un séminaire international sur le thème :**

**Viellir dans l'immigration, vieillir entre deux pays  
Retraité.e.s et immigré.e.s entre l'Europe et le Maroc  
18 et 19 mai 2023, Salé**

**Programme**

**Jeudi 18 mai**

**14h00 -14h30 : Accueil et inscriptions**

**14h30 - 15h00 : Allocutions d'ouverture**

- **Mme Aawatif Hayar**, ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille
- **M. Driss El Yazami**, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME)

**Première séance : Vieillesse et gériatrie, un premier état des lieux**

**15h-17h30**

**Modération :** • **M. Emmanuel Jovelin**, professeur des universités, titulaire de la chaire de travail social et de l'intervention sociale, Conservatoire national des arts et métiers, Paris, France

- **M. Claudio Bolzman**, professeur, Haute École spécialisée de Suisse occidentale, Genève, président du Forum suisse « Age et Migration »

**Retraites et vieillesse des immigrés : émergence et traitements d'un phénomène dans l'espace européen**

- **Mme Rim Arara**, docteure en Sciences politiques et sociales – Université Libre de Belgique. Chargée de cours universitaires et actuellement chargée de projet au Québec, Belgique-Canada

**La première génération des Marocains installés en Belgique, médiateurs dans le processus de transmissions intergénérationnelles**

- **Pr. Mouna Maamar**, cheffe d'unité de gériatrie aiguë, CHU Ibn Sina (Rabat), directrice du diplôme de gériatrie et du diplôme universitaire de gériatrie et gérontologie (faculté de médecine et de pharmacie à Rabat), présidente de la Société nationale de gériatrie et de gérontologie, Maroc

**Gériatrie et gérontologie au Maroc : un état des lieux**

- **Mme Houari Slimani Amina**, cheffe de division de la famille et des personnes âgées, ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Maroc

### ***Efforts de protection des droits des personnes âgées au Maroc***

- **Dr. Achahboun Touria**, Responsable de l'Unité de la santé des personnes âgées à la Direction de la population, ministère de la Santé et de la Protection sociale, Maroc

### ***Santé des personnes âgées : état des lieux***

- **M. Marwan Berrada**, chef de la division de la Mobilisation des compétences et de l'Action économique, département des Marocains résidant à l'étranger, ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Maroc

### ***La portabilité des droits des MRE : éléments de réflexion***

**16h20 – 16h40 : Pause-café**

**16h40 - 17h30**

- **M. Omar Samaoli**, gérontologue, docteur en anthropologie médicale, chargé d'enseignement en gérontologie et directeur de l'Observatoire gérontologique des migrations en France

### ***Contraintes et dommages collatéraux dans la vieillesse des immigrés marocains en France***

- **M. Mhamed El Ouafassi**, expert dans le domaine de la promotion de la santé mentale et de la prévention, manager dans un établissement de psychiatrie, président de l'association «Gouden Mannen», Amsterdam, Pays-Bas

### ***Vieillir aux Pays-Bas : le cas des personnes âgées d'origine marocaine***



**Vendredi 19 mai**

### ***Deuxième séance : Insertion et conditions de vie***

**9h-11h**

- **M. Rémi Gallou**, socio-démographe, chercheur à l'Unité de recherche sur le vieillissement de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques (INED), France

### ***Vivre seul, en couple ou en famille : aspects socio-démographiques des personnes âgées immigrées en France***

- **M. Abdelkarim Belhaj**, directeur de l'École supérieure de psychologie, Casablanca, Maroc

### ***Vieillir au bled : les personnes âgées entre déprise et résilience***

- **Mme Jihane Moussaoui**, doctorante, Université Mohammed V, Rabat, Maroc

### ***Vieillir entre deux pays à la recherche du bien être : approche psychosociale du cas de l'oasis de Figuig au Maroc oriental***

- **Mme Fatima Aït Ben Lmadani**, sociologue, Maroc

### ***Migrantes marocaines âgées en France : résistance aux discriminations multiples***

- **Mme Myriam Cherti**, sociologue, Royaume-Uni/Maroc

### ***Les femmes retraitées marocaines du Royaume-Uni : une perspective transnationale***

**11h – 11h30 : Pause-café**

**Troisième séance : Santé, soins et entrée en établissement**

**11h30 – 13h**

**Modération : M. Claudio Bolzman**, professeur, Haute École spécialisée de Suisse occidentale, Genève, président du Forum suisse « Age et Migration »

- **Dr. Marc Cohen**, gériatre, médecin coordonnateur des accueils de jour de l'association Ose, France

***Vieillesse, démence et immigration***

- **Mme Saloua Chaoui**, *post-doctoral researcher, Social Aging research lab, Vrije Universiteit, Brussel, senior researcher, Social Inclusion Research Centre, University of Applied Sciences Karel de Grote, Anvers, Belgique*

***Démence chez les personnes âgées issues de l'immigration en Belgique***

- **Mme Souad Meziane**, neuropsychologue et chercheuse, Broca Living Lab, Paris-France, membre du Réseau des compétences médicales des Marocains du monde (C3M), Paris, France

***Les personnes âgées immigrées entre entrée en institution et maintien à domicile : appréhensions, difficultés et besoins***

- **M. Emmanuel Jovelin**, professeur des universités, titulaire de la chaire de travail social et de l'intervention sociale, Conservatoire national des arts et métiers, CNAM, Paris, France

***Les personnes âgées immigrées face à la pandémie de la Covid 19***

**13h00 – 14h30 : Déjeuner**

**Quatrième séance : Accès aux droits : difficultés et solutions possibles**

**Modération : M. Mohamed Charef**, membre du Comité des droits des migrants des Nations unies, Maroc

- **Mme Fatima Hanine**, juriste en charge du suivi des politiques publiques en matière de vieillissement en Belgique à UNIA (institution publique de lutte contre les discriminations), Bruxelles, Belgique.

***Les droits sociaux des migrants âgés et leur exportabilité vers le pays d'origine : le cas de la Belgique et du Maroc***

- **Mme Fatima Mezzouj**, docteure en sociologie, directrice territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, France

***L'accompagnement social des seniors immigrés : de l'invisibilité sociale à la reconnaissance***

- **Mme Séverine Soetart**, directrice générale du Centre communal d'action sociale, Roubaix, France

***L'accès aux droits et aux services : un méandre pour les personnes âgées marocaines***

- **Mme Fatima Hassani**, coordinatrice Inca Marocco/ASMI, Maroc – Italie
- **M. Mohamed Saady**, secrétaire national, FAI/CISL, Italie

***L'accompagnement des Marocains d'Italie***

**15h50 – 16h15 : Pause-café**

**Cinquième séance : Actions associatives et partenariats**

**16h15-17h30**

**Modération :** **M. Omar Samaoli**, gérontologue, docteur en anthropologie médicale, chargé d'enseignement en gérontologie et directeur de l'Observatoire gérontologique des migrations en France

- **M. Redouane Zaaraoui**, président, association Cultures et connaissance du monde arabe, Blois, France

***Les femmes marcheuses de Blois***

- **M. Mohamed Mansour**, chef du pôle mobilités et solidarités internationales, ONG Migrations et développement, Maroc

***Les BAOM dans la région Souss – Massa, une expérience pilote d'accueil et d'accompagnement***

- **Mme Rachida Boussine**, chargée du Bureau d'orientation et accompagnement des migrants, Maroc

***L'expérience d'un bureau d'accueil et d'accompagnement dans la commune d'Ammlne***

Et la participation de **M. Mohamed Baichou**, président de l'Association franco-marocaine du bassin de Pont-à-Mousson, France ; **M. Lahcen Farah**, président de la Fondation Maatschappelijke participatie, Pays-Bas ; **Mme Souad Benabdelkader**, association Seniors et juniors d'ici et d'ailleurs, Belgique ; **M. Jean-Luc Rizzo**, président de l'Association française d'entraide et de bienveillance, gérant la maison de retraite du Souissi, Maroc.

**Séance de clôture**

**17h30**

- **Mme Aawatif Hayar**, ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille
- **M. Driss El Yazami**, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger

